



Assemblée générale annuelle de l'Association Caroline Boissier-Butini

Genève – Elua, 33 rue du Stand - 5 avril 2022, 17h à 18h30

Présents : Antoine Boissier (président), Irène Minder-Jeanneret (vice-présidente), Christian Schmitz (trésorier), Caroline Boissier (communication)

Louis Boissier, Catherine Delécraz, Claudia Boissier

Excusés : Olivier Fatio (membre du comité), Maud et Roger Hermann, Christian Minder, Geneviève Billeter, Sophie et Louis de Laguiche, Monica Chirita Lemenager

1. Accueil

Le président Antoine Boissier souhaite la bienvenue aux membres qui se sont déplacés à Genève pour cette Assemblée générale.

2. Ordre du jour

Il est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la 4ème assemblée annuelle 2021

Rectification du point n°8 - Élection des réviseurs

Antoine Richard (fiduciaire) a maintenu son mandat pour l'année 2021.

Roger Hermann et Olivier Buttex ont accepté de renoncer à leur mandat.

Le reste du PV est adopté à l'unanimité.

4. Présentation et adoption du rapport annuel 2021

Le rapport annuel est adopté à l'unanimité.

Pour toute consultation ultérieure, veuillez-vous rendre sur le site web sous *Association*.

5. Présentation et adoption des comptes 2021

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Pour toute consultation ultérieure, veuillez-vous rendre sur le site web sous *Association*.

6. Décharge du Comité

La décharge du comité est donnée à l'unanimité.

7. Élection des réviseurs

Marc Aubert et Thierry Bounous sont élus à l'unanimité comme réviseurs pour l'année 2022.

8. Planification et budget 2022

Le trésorier présente le budget.

Les avoirs s'élèvent à CHF 33'607.96, la fortune étant à fin 2021 de CHF 11'607.96 et les revenus 2022 étant estimés à CHF 4'500, dont CHF 3'000.00 des cotisations des membres. Les charges s'élèvent CHF 20'000.00 dont CHF 18'500.00 sont mobilisés pour la publication de partitions.

*Christian Schmitz et Antoine Boissier rajoutent 5'000chf pour des prestations « lecture et musique » à proposer à des bibliothèques et librairies ou autres prestations musicales.

Le budget est adopté à l'unanimité

9. Propositions des membres

Catherine Delécraz évoque l'idée d'une collaboration avec le Musée Ariana, Genève.
Le comité trouve l'idée intéressante. Affaire à suivre.

Antoine Boissier propose de relancer Norberto Brogginini pour les deux évènements annulés.
Il se charge de l'appeler pour voir s'il a des pistes.

Antoine Boissier propose d'organiser un concert à la Fondation Butini - lors d'une fête de Noël ou autre évènement incluant les familles des résidents. Confirmer s'il y a un piano.

10. Assemblée annuelle 2023

Elle sera fixée en fonction d'un évènement autour de la musique de CBB.

11. Divers

L'Association CBB compte 35 membres en date du 7 avril 2022.

Irène Minder sera l'unique bénéficiaire des Royalties de Slatkine. Accepté à l'unanimité. Le budget est de ce fait modifié en conséquence.

Louis Boissier nous informe vouloir céder/transmettre les archives de CBB aux Archives de la Ville de Genève. La transmission devrait se faire dans le courant de l'été 2022.

M. Backes (basé en Allemagne) est en charge de la révision des partitions à publier.

Irène Minder se charge de la recherche de fonds pour la publication des partitions.

Le président Antoine Boissier remercie chaleureusement tous les participants. La séance est suivie d'un pré concert au foyer du BFM lors duquel les élèves du Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre de Genève joueront le deuxième mouvement, *Andante*, du concerto n°6, Suisse, de Caroline Boissier-Butini. Ce dernier sera suivi du concert de l'Orchestre de chambre de Genève à 20h.

Caroline Boissier, 06 avril 2022